



FRANCE

DIALOGUE DE HAUT NIVEAU
SUR LES MIGRATIONS ET LE DEVELOPPEMENT

NEW YORK - 14 ET 15 SEPTEMBRE 2006

DECLARATION DE M. GUY SERIEYS
AMBASSADEUR CHARGE DU CO-DEVELOPPEMENT

(Seul le discours prononcé fait foi)

MISSION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRES DES NATIONS UNIES
245 EAST 47TH STREET, NEW YORK, N. Y. 10017 TEL. (212) 308-5700

**Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,**

1 / Les migrations, phénomène mondial, s'expliquent en grande partie par les inégalités de développement entre les différentes régions de notre planète ; comment ne pas avoir à l'esprit en effet que, aujourd'hui, 1/5^{ème} de la population mondiale dispose de 4/s^{ème} des richesses produites.

Les évènements dramatiques et quotidiens qui aujourd'hui illustrent ce besoin vital de mobilité nous font prendre conscience que les phénomènes migratoires ne peuvent être abordés sans questionnement du développement des Suds. Nous devons dès lors, à nos niveaux de responsabilité respectifs, nous mobiliser afin de réévaluer sous cet angle nos actions et nos efforts.

Certes, les objectifs de développement doivent rester les piliers de la coopération internationale. A cet effet, il nous faut renforcer instruments et moyens de lutte contre la pauvreté et favoriser l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. En ce sens, le développement humain, la santé et l'éducation , mais également 1e développement économique demeurent nos priorités. Si les migrants choisissent l'exil c'est parce que ces objectifs ne sont pas assez efficacement mis en oeuvre. Bien souvent aussi, les conflits et l'insécurité civile motivent ce choix.

Sí nous sommes réunis aujourd'hui, pays de départ, de transit et de destination, c'est que nous avons pris conscience du rôle que jouent les migrants dans le développement de leurs régions d'origine.

/ Afin d'optimiser ce lien, le gouvernement français a adopté il y a quelques mois une stratégie interministérielle sur les migrations et le développement articulée autour de 3 volets et qui s'intègre pleinement aux initiatives européennes sur ce thème.

En premier lieu, nous voulons faciliter, par le relais de projets de codéveloppement que la France met en oeuvre depuis quelques années déjà, les initiatives individuelles ou collectives des migrants vers leurs régions d'origine, en finançant des micro-projets créateurs de développement local et d'emplois. Ces initiatives impliquent un fort partenariat d'une part avec les associations de migrants et d'autre part avec les autorités des pays partenaires, le Maroc, le Mali et le Sénégal au premier rang.

Le deuxième volet de notre action concerne les transferts financiers des migrants vers leur région d'origine. Les transferts d'épargne sont l'expression la plus parlante de ce lien socio-économique entre les diasporas et leurs régions d'origine. Afin de favoriser l'investissement de cette épargne dans le développement, nous soutenons à la fois une réduction du coût de ces transferts en favorisant la concurrence entre établissements bancaires et un accompagnement des migrants dans leurs projets. La création d'un compte « épargne développement » devrait permettre de défiscaliser l'épargne consacrée au secteur productif.

Enfin, il nous faut agir contre la fuite des cerveaux et la perte de ressources humaines et favoriser cette mobilité Nord-Sud et Sud-Sud. Nous voulons associer les élites établies en France au développement de leur continent, notamment au niveau de la formation et du transfert de compétences. Nous voulons également mettre en place des moyens favorisant la mobilité de la diaspora qualifiée, médecins, ingénieurs, universitaires, cadres supérieurs, résidant en France. Nous souhaitons qu'ils participent à nos programmes de coopération et qu'ils contribuent également à transmettre leurs savoirs et leurs compétences au Sud.

- III / Notre approche des enjeux liés aux migrations internationales et au développement ne peut être ni uniquement bilatérale, ni uniquement régionale. Les chemins des migrations évoluent avec la mondialisation. Nous devons donc faciliter l'émergence d'une approche multilatérale favorisant l'identification de mécanismes d'intervention pragmatiques. Cette réflexion trouve légitimement sa place au niveau des Nations Unies mais ne doit pas omettre d'associer les acteurs centraux de la problématique : les migrants. Nous devons mutualiser nos expériences. A cet égard, la dernière conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement constitue une étape essentielle dans la définition d'un partenariat Nord-Sud visant à aborder de façon globale et équilibré les phénomènes migratoires. Nous devons également favoriser l'émergence d'un système d'échange efficace entre gouvernements et organisations internationales travaillant sur ces questions, que ce soit au niveau de "analyse objective des phénomènes ou au niveau des programmes à lancer afin de répondre aux défis qui nous sont posés.

Je ne doute pas que nos interventions dans le cadre de ce Dialogue Haut Niveau parviennent à éclairer ces différentes questions en tenant compte de la variété de nos situations.

Je vous remercie.